



**Présidence de la République**  
Cabinet du Ministre en charge  
du Suivi du PSE



# Étude sur la transition dans la pauvreté et les inégalités de revenus entre 2011 et 2019 au Sénégal

**Synthèse**

En partenariat  
avec





# A propos du Bureau Opérationnel de Suivi du Plan Sénégal Emergent – **BOS-PSE**



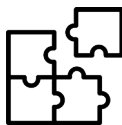
## Maturation et structuration de projets

Pilotage d'ateliers intensifs de travail (Labs) pour la structuration technique et financière de programmes, projets et réformes complexes



## Suivi opérationnel

Reporting articulé autour d'un tableau de bord stratégique et d'autres outils de suivi



## Résolution de problèmes

Levées des contraintes à travers plusieurs outils : tasks force, notes au Conseil des ministres, directives présidentielles



## Evaluation des impacts

Mesure quantitative et évaluation qualitative des impacts socio économiques des projets/réformes phares

## I. Contexte et justification

Comme dans la plupart des économies de l'Afrique subsaharienne, le Sénégal s'est doté au cours de ces deux dernières décennies de différentes politiques de développement visant à réduire la pauvreté. Pour ce faire, d'importants investissements ont été réalisés avec l'appui des partenaires techniques et financiers. En effet, à côté de la mise en œuvre des documents de stratégie de réduction de la pauvreté en deux étapes (DSRP 1 & 2), s'ajoute d'autres initiatives locales telles que la Stratégie Nationale de Développement Économique et Social (SNDES), la Stratégie pour la Croissance Accélérée (SCA) puis le Plan Sénégal Émergent (PSE). L'objectif de toutes ces politiques concourt à améliorer le bien-être des populations par la réduction considérable de la pauvreté et porter le pays sur les rampes de l'émergence à l'horizon 2035.

Les performances du Sénégal sur la première phase du PSE sont appréciables en ce qui concerne la santé, l'éducation et la formation, la lutte contre la pauvreté, la réduction des inégalités ainsi que l'accès aux services sociaux de base, même si des efforts restent encore à fournir. En effet, entre 2001 et 2011, le taux de pauvreté du Sénégal a reculé de 8,5 points pour s'établir à 46,7%. La pauvreté en 2011 était plus accrue en milieu rural où 57,3 % des populations étaient pauvres et vulnérables. Par ailleurs, les résultats de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM 2018/2019) montrent que l'incidence de la pauvreté individuelle au Sénégal est de 37,8% selon l'approche basée sur le seuil de pauvreté national. En dépit de toutes ces initiatives entreprises par les autorités étatiques, la lutte contre la pauvreté demeure plus que jamais une préoccupation pour le Sénégal.

En vue de mieux apprécier la situation de la pauvreté au Sénégal dans toutes ces dimensions, le Bureau Opérationnel de Suivi du Plan Sénégal Émergent (BOS/PSE), avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), a conduit une étude sur la transition dans la pauvreté et les inégalités de revenus entre 2011 et 2019 au Sénégal. Il s'agit de la première étude abordant la dynamique de la pauvreté au Sénégal depuis la publication de l'enquête pauvreté (EHCVM) de 2018/2019 sur les conditions de vie des ménages.



En partenariat  
avec



## II. Objectif et résultats de l'étude

Cette étude a été réalisée dans le but de contribuer à une meilleure compréhension des incidences socio-économiques des programmes de protection sociale sur la réduction de la pauvreté et des inégalités de revenus au Sénégal en utilisant des méthodes économétriques et des simulations de scénarios.

Plus spécifiquement, l'étude vise à :



### Analyse

Analyser l'évolution de la pauvreté entre 2011 et 2018 et identifier les transitions dans la pauvreté ;



### Evaluation

Évaluer l'impact du genre sur la pauvreté, la santé et l'éducation ;



### Identification

Identifier les facteurs clés associés à l'impact du genre sur la pauvreté ;



### Recommandations

Formuler des recommandations pour orienter les politiques de réduction des inégalités et mettre en place une stratégie de sortie de la pauvreté.

Quant aux résultats attendus, cette étude devrait permettre de connaître la forme de la pauvreté dominante, d'expliquer l'évolution de la pauvreté et de déterminer les transitions dans la pauvreté. De plus, les dimensions qui contribuent le plus à l'écart entre les différentes catégories de ménages devront être identifiées.

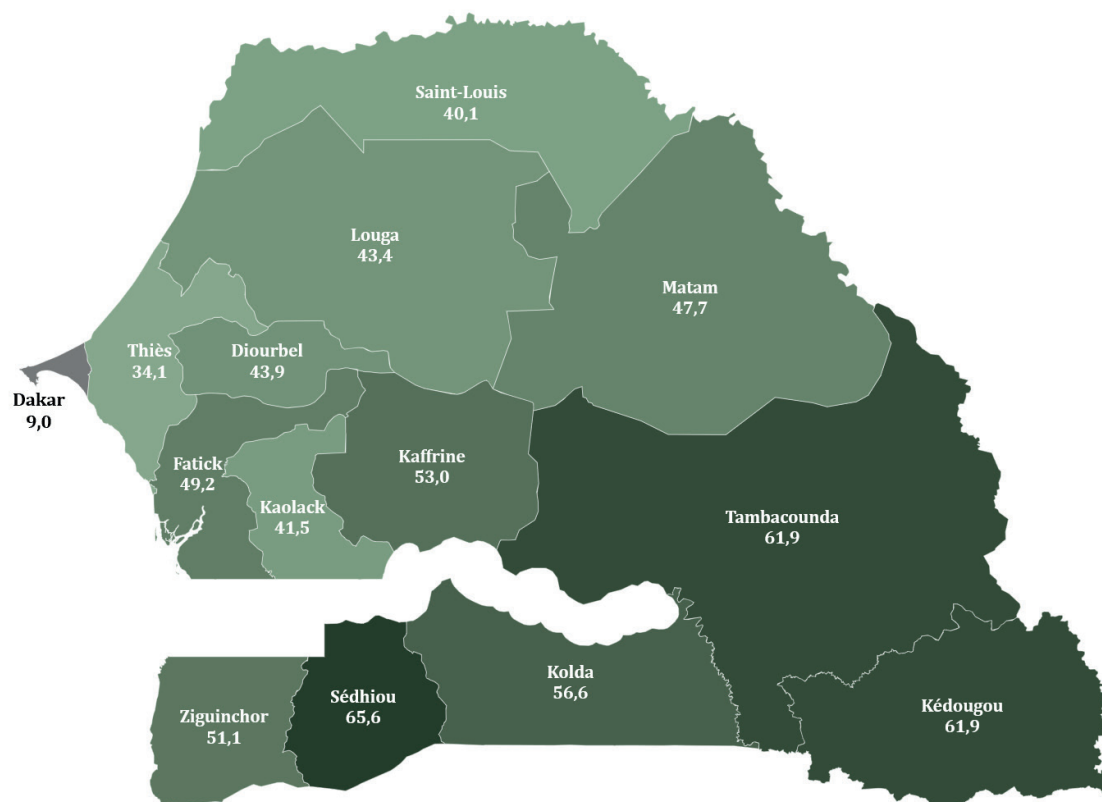
### III. Performances du Sénégal dans la lutte contre la pauvreté

Les différentes politiques socioéconomiques entreprises par l'Etat du Sénégal semblent insuffler une nouvelle dynamique dans la lutte contre la pauvreté. En effet, à l'instar des autres pays de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), le Sénégal affiche des résultats encourageants. Si l'on se fie aux données de l'UEMOA de 2018, le Sénégal a le plus faible taux de pauvreté (37,8%) dans l'espace UEMOA. Mieux, les principaux indicateurs de pauvreté ont reculé entre 2011 et 2018, d'après l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD). Il s'agit du taux de pauvreté (-5%), la profondeur (-3,5%) et la sévérité (-2,4%).

Entre 2011 et 2018, le taux de pauvreté a connu une baisse de 5 points de pourcentage. Toutefois, il existe des disparités selon le genre et le milieu de résidence. En effet, 21,8% des ménages dirigés par des femmes sont pauvres contre 42,7% sous l'autorité d'un homme. Au Sénégal, les ménages sont majoritairement dirigés par des hommes (76%), mais la pauvreté est moins répandue dans les foyers dirigés par des femmes comparativement à ceux dirigés par des hommes (ANSD, 2021).

Par rapport au milieu de résidence, la pauvreté est plus accentuée en milieu rural (53,6% contre 19,8% pour le milieu urbain) où il ressort une baisse plus importante du niveau de pauvreté par rapport à 2011 (5,2 points contre 2,1 points pour le milieu urbain). Les résultats de l'enquête révèlent également que le taux d'extrême pauvreté est passé de 12,2% à 6,8% sur la même période. En ce qui concerne le niveau de pauvreté par région en 2018, il ressort de l'analyse que les régions de Sédhiou (65,7%), Kédougou (61,9%), Tambacounda (61,9%), Kolda (56,6%), Kaffrine (53,0%) et Ziguinchor (51,1%) sont les plus touchées comme le montre la carte de pauvreté ci-après.

## Indice de pauvreté selon la région | Source : ANSD/EHCVM-2018/2019



Ces performances sont confirmées par d'autres chiffres sur la pauvreté. En effet, au Sénégal, le nombre de pauvres est passé de 6 300 000 entre 2001 et 2011 à 6 032 056 entre 2012 et 2019. Il est noté une stabilisation voire une réduction de la masse d'individus pauvres malgré la croissance démographique encore forte du pays. Ainsi, la mise en place du PSE a freiné la transition des ménages vulnérables dans la pauvreté.

#### IV. L'analyse de la pauvreté sous différents critères

En analysant la pauvreté en 2018 selon le milieu de résidence et selon les chefs de ménages, on observe que la pauvreté est plus faible chez les ménages dirigés par une femme (12% en milieu urbain et 38% en milieu rural) que chez les ménages dont le chef est un homme (23% et 56% respectivement).

En milieu urbain, la baisse de la pauvreté est plus importante chez les ménages sous l'autorité d'une femme (5 points contre -1 point pour les hommes) tandis qu'en milieu rural la baisse est presque identique selon le genre du chef de ménage.

## V. Processus de réalisation de l'étude

Les différentes étapes suivantes ont été réalisées pour aboutir aux résultats :



### Revue documentaire :

- Étude réalisée par le CREFAT en 2018;
- Méthodologie de panel synthétique proposée par Dang et al. (2014) ;
- Le modèle classique d'Oaxaca-Blinder sur les inégalités de revenus ;
- Autres études



### Collecte d'informations :

- Base de données de l'Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal (ESPS) de 2011
- Base de données l'Enquête Harmonisée des Conditions de Vie et des Ménages (EHCVM) de 2018/2019



### Réalisation des estimations et tests statistiques :

- Estimation des matrices de transition à travers un panel synthétique
- Estimation des écarts de consommation à l'aide de la décomposition d'Oaxaca-Blinder

## VI. Méthodologie

La mesure de la pauvreté dans un pays se fait grâce à des données obtenues à partir d'enquêtes auprès des ménages. En effet, pour tenir compte de l'aspect dynamique de la pauvreté, il est nécessaire d'avoir des données particulières que sont les données de panel (données collectées sur plusieurs périodes et sur les mêmes individus). C'est d'ailleurs pour cela que, dans la plupart des pays en développement, on assiste à une minorité d'études portant sur la dynamique de la



pauvreté. Toutefois, ces dernières années, des palliatifs permettant d'é luder ce problème ont été proposés. Il s'agit principalement de la méthodologie de pseudo panel de Deaton (1985), et récemment de celle de panel synthétique proposée par Dang et al. (2014.).

L'approche des pseudo-panels fut initialement proposée par Deaton (1985). Cette approche consiste à regrouper les individus en cohorte sur la base de certaines caractéristiques communes qui sont supposées être stables dans le temps et liées aux variables d'intérêts, c'est-à-dire les mêmes pour les individus d'une cohorte sur les périodes disponibles.

Un panel synthétique est un pseudo panel dont les unités ne sont pas les cohortes de ménages (ou individus), mais plutôt les ménages (ou individus) eux-mêmes. Cette dernière méthodologie de panel synthétique est la récente amélioration des méthodologies de pseudo-panels proposées, et elle a été mise en œuvre par plusieurs chercheurs dans plusieurs pays. Dang, Lanjouw, et Swinkels (2014) mettent en œuvre cette méthodologie au Sénégal en utilisant les enquêtes niveau de vie de 2005 et de 2011 du pays pour étudier les transitions dans les différents états de pauvreté. Ces auteurs montrent que plus de la moitié de la population a changé de statut de pauvreté durant la période (2005-2011). Plusieurs autres auteurs ont appliqué cette méthodologie dans leurs travaux comme Cancho et al. (2015), Ferreira et al. (2012), Rama et al. (2015), etc.

En ce qui concerne les inégalités de revenus, la méthode la plus classique de décomposition des inégalités à la moyenne, dans le cas d'une variable continue demeure la décomposition dite d'Oaxaca-Blinder. Globalement, il s'agit de mesurer les effets liés aux caractéristiques des ménages et la variable d'intérêt au travers d'un écart dit expliqué et d'un écart inexpliqué. La part expliquée représente la différence totale entre les deux groupes liée à une différence de caractéristiques entre les deux groupes alors que la part inexpliquée représente l'écart résiduel lié à l'appartenance pure à un groupe (discrimination pure).

## VI. Résultats

Les résultats issus des panels synthétiques ont montré qu'entre 2011 et 2018 la proportion de la population sortant dans la pauvreté (5,53%) est supérieure à celle basculant dans la pauvreté (0,19%). En d'autres termes, 5,53% de la population sort de la pauvreté tandis que 0,19% tombe dans la pauvreté. Toutefois, la proportion de ménages frappés par la trappe à pauvreté est toujours inquiétante : environ 37%. La part de la population basculant dans la pauvreté est plus élevée

en milieu rural qu'en milieu urbain. Une analyse de la matrice de transition en fonction du milieu de résidence montre que la part de la population sortant de la pauvreté est plus importante en milieu urbain (3,89%) qu'en milieu rural (2,52%).

En outre, les résultats ont montré que la proportion de ménages basculant dans la pauvreté est 2 fois plus élevée dans les ménages dirigés par une femme que dans les ménages dirigés par un homme. L'analyse a montré également que des efforts de sortie sont notés dans des secteurs prioritaires tels que les services (tourisme, éducation, santé, commerce). Toutefois, les ménages des branches d'activités du commerce et de l'agriculture ont les taux de transition dans la pauvreté les plus élevés.

La décomposition d'Oaxaca-Blinder s'intéresse à l'analyse de l'écart du budget de consommation entre pauvres et non pauvres. Les résultats ressortis de cette étude relèvent que plus de 64,9% de la différence du budget de consommation entre pauvres et non pauvres est expliquée par les disparités en termes d'éducation, de santé et de milieu de résidence, etc. Ainsi, 35,1% de cette même différence est due à une discrimination pure. On observe également que les différences de consommation entre les riches et les pauvres sont expliquées en grande partie par les dimensions « Economie » et « Genre ». Ces deux (2) dimensions contribuent à plus des deux tiers 74% de l'écart.

## VIII. Recommandations

Un diagnostic approfondi de la situation de la pauvreté au Sénégal a permis de mettre en exergue les performances réalisées par le pays, mais aussi les nombreux défis à relever. Afin de parvenir à réduire le nombre d'individus en situation de pauvreté, l'étude formule les recommandations suivantes :

- Mener un processus de structuration sur le financement de la protection sociale ;
- Orienter les transferts de fonds en faveurs des pauvres en adoptant une approche sortie de pauvreté ;
- Renforcer la résilience des ménages en ciblant surtout ceux du milieu rural et dirigés par des femmes ;
- Prendre en compte dans la stratégie de sortie les disparités entre les régions.



### Recommandations stratégiques :

- Accompagner la mise en œuvre des orientations du PSE en matière de protection sociale en utilisant la méthodologie des Labs développée par le BOS tout en favorisant une approche intégrée et harmonisée avec les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'agriculture ;
- Prendre en compte, dans les scénarii, les chocs de grande amplitude récents liés à la Covid-19 et la crise russo-ukrainienne ;
- Effectuer une analyse sur l'efficacité de certaines filières agricoles comparativement aux appuis et subventions de l'Etat afin d'identifier les spéculations et les stratégies les plus pertinentes pour favoriser la résilience des ménages agricoles ;
- Élaborer les comptes satellites de la protection sociale pour prendre en compte la contribution de cette dernière à l'économie nationale ;
- Dissocier les fonctions de pilotage et de coordination du secteur de la protection sociale de celles chargées de l'opérationnalisation des programmes de protection sociale et mieux clarifier les rôles et responsabilités des acteurs.

### Recommandations opérationnelles :

- Développer de nouvelles approches de filets sociaux avec des interventions basées sur un paquet de services intégrés et en cohérence avec le capital humain, la résilience l'accès aux services de bases, l'inclusion financière, et les activités génératrices de revenus pour prendre convenablement en charge l'ensemble des ménages en situation de pauvreté et/ou de vulnérabilité ;
- Renforcer les moyens financiers du Programme Nationale de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF) pour assurer, en relation avec les services techniques déconcentrés du ministère en charge du Développement communautaire, de l'éducation et de la santé pour un bon suivi des indicateurs de performances ;
- Fiabiliser les données du RNU et le rendre robuste en capitalisant les systèmes de ciblage développé par les autres structures et en travaillant à l'interopérabilité des bases de données pour un meilleur suivi et une réduction des erreurs d'inclusion ;
- Tirer les leçons de la structuration et l'organisation des secteurs affichant des taux de pauvreté faibles à l'image du secteur « Tourisme et Hôtellerie ».





### Recommandations techniques :

- Valoriser les résultats de l'étude du PNUD portant sur le revenu minimum dans le cadre de la rédaction du rapport ;
- Essayer de désagréger la pauvreté dans le secteur agricole en fonction des spéculations cultivées ;
- Utiliser l'outil PPI (Progress out of Poverty Index) qui permet aux institutions de microfinance de mieux connaître leur impact sur les populations pauvres ;
- Développer des synergies pour un paquet de services de protection sociale et une inclusion financière ;
- Améliorer l'approche globale des subventions en intégrant davantage la stratégie de protection sociale ;
- Exploiter l'étude sur l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM), réalisée par l'Observatoire de la Pauvreté et des Conditions de Vie (OPCV) et l'ANSD, pour le Programme d'Appui au Développement Economique et Social (PADESS – Dakar, Kaolack et Sédhiou) en vue de renforcer l'analyse lors de l'élaboration du rapport ;
- Réaliser une étude sociologique sur les dynamiques de la pauvreté en prenant en compte la situation des personnes vivant avec un handicap 11 Réaliser une étude sur la protection sociale (accès à la couverture maladie...) des femmes qui travaillent dans le secteur informel ;
- Réaliser une étude sur l'inclusion sociale des femmes dans la chaîne de valeur riz.



# **A propos du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)**

A travers le PASSE II, le PNUD appuie le Bureau Opérationnel de suivi du PSE dans la conduite de sa mission d'assistance et de suivi des acteurs du secteur public pour l'atteinte des résultats stratégiques prioritaires du Plan Sénégal Emergent.

Sur la période 2019-2023, le programme vise :

- la mobilisation des investissements privés pour le financement du PSE ;
- la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation pour les projets et réformes phares du PSE ;
- le renforcement des capacités du BOS.





## **Bureau Opérationnel de Suivi du Plan Sénégal Emergent**

Immeuble Talix  
Rue 03 x B, Point E  
Dakar, Sénégal

+221 33 829 28 27  
[www.senegal-emergent.com](http://www.senegal-emergent.com)  
[info@senegal-emergent.com](mailto:info@senegal-emergent.com)

